

JONZIER-INFO

Hiver 2019





Sommaire

Conseil municipal	4
Syndicats intercommunaux	11
Intercommunalité	14
Vie du village	16
Culture et loisirs	27
Infos pratiques	30

Permanence du Maire
Sur rendez-vous
mardi matin et vendredi soir

Ouverture du secrétariat au public

Lundi	14h00 à 17h00
Mercredi	10h30 à 12h30
Vendredi	14h00 à 19h30

Contact

☎ 04.50.35.24.39

✉ mairiejonzier-epagny@orange.fr

📍 289, Route de Novéry
74520 JONZIER-EPAGNY

LE MOT DU MAIRE



Traditionnellement le début d'année est le moment de faire le bilan de l'année écoulée et de parler des projets.

Comme je l'ai dit à la cérémonie des vœux, 2018 a vu se concrétiser deux projets annoncés en début d'année que sont l'agrandissement de la boulangerie et la mise en conformité de l'éclairage public. J'ai eu l'occasion pendant les fêtes de rencontrer un bon nombre d'entre vous qui me félicitent de la réalisation de cet agrandissement et de la qualité architecturale. Nous sommes heureux d'avoir pu offrir à notre commerce des conditions de travail plus adaptées à leur volonté.

Je profite de l'occasion pour remercier nos deux commerces, pour ce qu'ils apportent à Jonzier-Epagny et les assurent qu'avec l'équipe municipale nous serons toujours à leur écoute. Je souhaite également pleine réussite à Virginie BUSSAT qui a repris l'activité de soins à la personne dans le bâtiment de la mairie.

Pour 2019, trois projets sont en phase de réalisation :

- L'agrandissement de la cantine scolaire arrive en phase de consultation des entreprises, ces travaux ne pourront malheureusement pas être terminés pour la rentrée scolaire, l'objectif est de réaliser tout le gros œuvre pendant les vacances d'été.
- Nous continuerons également de faire avancer le projet de création d'un centre « multi-services » en face de l'Auberge, avec un logement. Beaucoup de discussions vont encore avoir lieu en 2019 pour un début des travaux au mieux en fin d'année.
- La sécurité annoncée en début de mandat continuera en 2019 de faire partie de nos préoccupations. Après le hameau d'Epagny en 2017, nous sommes en pleine réflexion sur un projet de cheminement piétonnier pour rejoindre le hameau de Vigny depuis le Chef-Lieu.

Comme annoncé lors des vœux, deux projets d'urbanisme relativement conséquents en « renouvellement urbain » sont en cours d'étude. Les propriétés TREMBLET au Chef-Lieu et VINCENT à Epagny. Je ne détaillerai pas ici ces deux dossiers, mais vous assure que nous discutons activement avec les personnes concernées pour que le rendu de ces constructions soit de qualité avec une bonne intégration architecturale. Je ne peux m'empêcher également de citer deux projets intercommunaux qui nous concernent directement :

- La Maison de Santé à Valleiry pour laquelle nous sommes engagés financièrement, avec un début des travaux à la fin du printemps. Je ne manquerai pas de vous détailler ce projet important pour tout le secteur du Vuache.
- Le Collège du Vuache qui sera finalement réalisé sur la commune de Vulbens, en face d'Intermarché, d'une capacité de 600 places, amènera un réel service à tous nos futurs collégiens. On peut se féliciter du soutien sans faille de nos Conseillers Départementaux pour ce projet et de l'écoute de la commune de Vulbens pour son implantation.

Avant de terminer, je ne peux m'empêcher de m'interroger sur les turbulences que traverse notre pays. Je souhaite vivement que le grand débat voulu par le Président de la République soit constructif, qu'il permette d'apporter un peu de sérénité par des décisions fortes, attendues par bon nombre d'entre nous.

Meilleurs vœux à vous tous,

Bonne année 2019,

A bientôt,

Michel MERMIN

CONSEIL MUNICIPAL

Agrandissement boulangerie

Les élus saluent le travail des différentes entreprises qui ont contribué au respect du calendrier fixé. Le chantier a nécessité la fermeture de la boulangerie courant octobre.

La réouverture a pu se faire comme prévu la 2ème semaine de novembre.

La surface de vente a été doublée, ainsi que le laboratoire de fabrication.

Le coût total de l'agrandissement s'élève à 304'400 HT.

Le loyer a été réévalué à 1650 € HT.



Vous vous installez à Jonzier-Epagny ?

N'oubliez pas de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

La municipalité organise en début d'année, lors de la cérémonie des vœux du Maire, une réception en l'honneur des nouveaux arrivants du village.

CONSEIL MUNICIPAL

Logements

Impayés : de nombreux loyers du logement communal situé au 2^{ème} étage au-dessus de l'auberge, restent impayés à ce jour. L'affaire a été portée devant le Tribunal d'Instance le 4 septembre dernier. Le jugement définitif a été rendu le 14 octobre, la locataire est redevable de tous ses loyers impayés.

A l'issue de la procédure, la locataire a décidé de quitter les lieux sans prévenir.

Après différentes interventions, les clefs ont été récupérées, le logement a été remis en état en vue d'une nouvelle location.

Résidence La Léchire : Les résidents ainsi que le voisinage proche ont alerté la commune quant aux tapages nocturnes et diurnes d'un habitant. La commune a pris contact avec l'organisme bailleur « Halpades ». Un courrier a été fait au responsable de ces incivilités.

Institut de beauté : Suite au départ de Mme Béatrice GORGERAT, le local professionnel situé au-dessus de la mairie a été remis en location. C'est Mme Virginie BUSSAT, esthéticienne, qui occupe les lieux depuis le 15 septembre 2018.



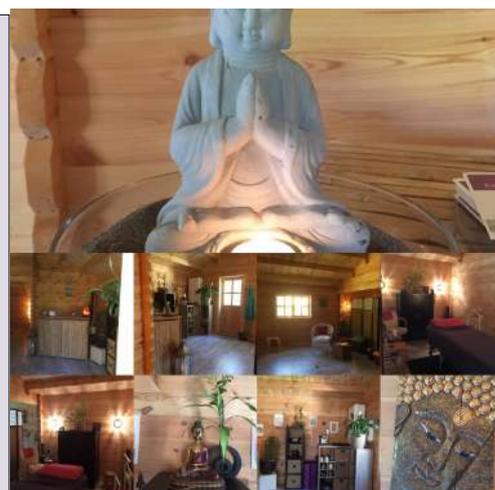
Béatrice vous accueille désormais dans son nouvel espace mieux-être Béatitude, dans un chalet très cocooning au 5 chemin du Lour'nan à Jonzier-Épagny.

Elle vous propose des cours de yoga, des massages thérapeutiques, des soins énergétiques...

Vous pouvez la contacter au **06.17.96.63.03**

Ouvert du Mardi au Vendredi de 9h30 à 20h

Samedi de 9h30 à 17h30



CONSEIL MUNICIPAL

Fleurissement : Plusieurs administrés ont exprimé leurs compliments à la commune pour le fleurissement de cet été. Les élus tiennent également à féliciter les employés pour le travail effectué.



Sécurisation

Epagny : un aménagement sécuritaire est à l'étude pour faire ralentir les véhicules aux deux entrées du hameau d'Epagny (pose de bandes rugueuses ou de coussins berlinois).

Une demande est faite auprès du Conseil Départemental pour autorisation.

Sécurisation de la liaison Jonzier-Vigny : La réflexion est toujours à l'étude en vue d'une réalisation en cours d'année 2019 afin de sécuriser la voirie pour les piétons.

Sécurité Jonzier : un habitant de la Route de Novéry a alerté les élus

quant aux problèmes de vitesse sur cette route. Un rendez-vous va être fixé avec le Conseil Départemental afin de trouver des solutions face à ces incivilités.



Ecoliers sur le chemin de l'école

Réhabilitation d'un bâtiment en commerce de proximité :

Une rencontre a eu lieu en octobre avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) afin de finaliser le règlement de consultation permettant le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour le démarrage de ce projet.

La consultation des architectes s'est tenue courant novembre. C'est le cabinet ADP de Frangy qui a été retenu.

La proposition d'honoraires au taux de 14,48 %, soit un coût global prévisionnel de 69 219,18 € H.T a été acceptée par le conseil municipal.

La commune a sollicité l'Etablissement Public Foncier 74 (EPF) pour le portage de la réhabilitation.

Afin d'engager les démarches liées à la réhabilitation de ce bâtiment, une convention de délégation de maîtrise d'œuvre avec l'EPF 74 au profit de la commune a été conclue.

CONSEIL MUNICIPAL**Certificats d'urbanisme**

- Me BELLERAUD Laure : propriété CHAFFARD - Les Carrés d'Amalia - vente parcelles B 1327 et 713.
- Me BELLERAUD Laure : propriété BOUVARD - 108 Chemin de Fontanille - vente parcelles B 1430 et 1434.
- Me ETCHARRY Jon : propriété RIVIER - 26 Chemin du Pré de l'Isle - vente parcelle A 989.
- Me BRUGO : propriété VINCENT - 1 Passage Saint-Sébastien - vente parcelles A 460, 461, 457,459 et 889.
- Me KROELY : propriété SCALISI - 245 Route du Long Perrier - vente parcelle B 1867.
- Me KROELY : propriété BINET-THIVILLIER - 45 Chemin du Sojard - vente parcelle B 544.
- Me MOYNE-PICARD : propriété consorts DUPARC - Vigny - vente parcelle B 316.
- Me BERNARD : 45 Chemin du Tonkin - parcelles B 1651 et 1265.
- Me BONAVENTURE : propriété GAEC Les Fontaines - vente parcelles B 625, B 1307 et B 1308.
- Me BONAVENTURE : propriété consorts TREMBLET - 40 Place de l'Eglise - vente parcelles B 1306, B 1309 et B 626.

Déclarations préalables

- BERROD Bruno : 60 Lotissement Les Tirées - aménagements extérieurs (mur de soutènement) - réalisation d'un abri-vélo sous-terrasse - création d'un chien assis : avis favorable.
- BUFFET Stanislas : 90 Route du Devin - construction d'une piscine : avis favorable.
- DUPARC Grégory : 663 Route de Vigny - aménagement accès et prolongement du mur de soutènement existant : avis favorable.
- RONAT Vincent : 73 Route de la Crapière - création d'un mur de soutènement de 1.50 m de haut. Préconisation d'un mur de 1.20 m dans le prolongement de celui des voisins - avis favorable.
- FLOQUET Pascale : 131 Impasse de la Classe - agrandissement et installation d'une pompe à chaleur en façade : avis favorable.
- GUERRAZ Marie-Frédérique : 310 Route de Novéry - pose d'une clôture et création d'une haie (la commission précise que la hauteur maximale de la haie est de 2 m) : avis favorable.
- RIVIERE Carine : 245 Route du Long Perrier - pose d'une clôture : avis favorable.
- PAGET Guillaume : Route du Champs à la Moine - pose d'un portail : le retrait doit bien être à 5 m de la limite - avis favorable.
- MERMIN Yannick : 90 Route du Devin - pose de panneaux photovoltaïques : avis favorable.

Permis de construire
sous réserve de la décision du service instructeur

- ORSOLIN Alexine : 891 Route du Mont - A 567-Rénovation et agrandissement d'un bâti existant - avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.
- BLOUCARD Pierre-Yves : Vigny - B 316 (terrain A) - Construction d'une maison individuelle - maison implantée en limite séparative - avis défavorable car souhait de poser 2 permis de construire en même temps - sous réserve de la décision du service instructeur.

Transfert d'un permis de construire :

- Agrandissement du hangar existant - Transfert du permis de construire de Jean-François DUPARC à la Sarl DUPARC et Fils.

CONSEIL MUNICIPAL

Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'article 26 de la loi portant Engagement National pour le Logement (loi n°2006-872 du 13/07/2006), codifié à l'article 1529 du code général des impôts (CGI), permet aux communes d'instituer, depuis le 01/01/2007, une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus qui ont été rendus constructibles du fait de leur classement :

- par un plan local d'urbanisme ou un document en tenant lieu (ex : plan d'occupation des sols), dans une zone urbaine ou dans une zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation,
- ou par une carte communale, dans une zone constructible.

Cette taxe a été créée pour restituer aux communes une part de la plus-value engendrée par le fait de rendre des terrains constructibles, afin qu'elles puissent faire face aux coûts des équipements publics découlant de cette urbanisation.

Il est précisé que la taxe est acquittée lors de la première cession à titre onéreux d'un terrain, intervenue après son classement en terrain constructible. Son taux, fixé à 10%, s'applique sur une base égale à 2/3 du prix de cession (ce qui correspond à un taux réel de 6.66%).

La taxe ne s'applique pas :

- lorsque le prix de cession, défini à l'article 150 VA du CGI, est inférieur à 3 fois les prix d'acquisition
- aux cessions de terrains :
 - ⇒ lorsque ceux-ci ont été classés constructibles depuis plus de 18 ans,
 - ⇒ ou dont le prix est inférieur ou égal à 15 000 euros,
 - ⇒ ou constituant les dépendances immédiates et nécessaires de l'habitation principale du cédant ou de l'habitation en France des non-résidents,
 - ⇒ ou pour lesquels une déclaration d'utilité publique a été prononcée en vue d'une expropriation, à condition que la totalité de l'indemnité soit consacrée à l'acquisition, la construction, la reconstruction ou l'agrandissement d'un ou plusieurs immeubles, dans un délai de 12 mois à compter de sa réception,
 - ⇒ ou échangés dans le cadre d'opérations de remembrements (ou assimilés),
 - ⇒ ou cédés avant le 31/12/2007, à un organisme d'habitations à loyer modéré, à une société d'économie mixte gérant des logements sociaux, ou à un organisme mentionné à l'article L.365-1 du code de la construction et de l'habitation (union d'économie sociale),
 - ⇒ ou cédés, avant le 31/12/2007, à une collectivité territoriale, en vue de leur cession à l'un des organismes mentionnés à l'alinéa précédent (organisme HLM, SEM, etc ...)

Le Conseil Municipal décide l'institution sur le territoire de la commune de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

Il est précisé que la présente délibération s'applique aux cessions réalisées à compter du 1er jour du 3ème mois qui suit la date à laquelle elle est intervenue. Elle sera notifiée aux services fiscaux au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant cette même date.

Respect du voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours et pour l'entretien des bonnes relations entre voisins, nous vous invitons à respecter l'arrêté du 26/07/2007 de la DDASS.

Il précise les heures où les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être réalisés :

- ♦ les jours ouvrables de 8h à 20h
- ♦ les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- ♦ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



CONSEIL MUNICIPAL

Commission de contrôle des élections :

Dans le cadre de la mise en place d'un Répertoire Electoral Unique, une « commission de contrôle » a remplacé la « commission administrative » au 1^{er} janvier 2019.

Elle est composée des délégués :

- Du TGI : Mme Réjane MERY
- Du Préfet : M. Laurent EXCOFFIER
- De la commission de contrôle : M. Philippe SAUTIER (Conseiller Municipal)

Carte électorale :

Les électeurs bénéficieront, à compter du 1^{er} janvier 2019, d'un identifiant national d'électeur (I.N.E.). Ce numéro unique propre à chaque électeur restera inchangé au cours de sa vie. Chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale à son domicile d'ici le mois de mai 2019.

Les inscriptions sur les listes électorales seront désormais possibles toute l'année, les demandes devant toutefois être déposées au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant un scrutin.

Rappel concernant la procédure d'inscription pour les français et ressortissants de l'union européenne :

- Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture téléphone...)
- Se connecter sur service-public.fr avec les pièces justificatives citées ci-dessus scannées.

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019.

En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

Suite au Brexit, le nombre de sièges au Parlement européen passe de 751 à 705, la France disposera de 74 sièges +5, soit 79 eurodéputés.

Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- **législatif** : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative
- **budgétaire** : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE
- **de contrôle** : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

CONSEIL MUNICIPAL**Activité économique**

L'entreprise SARL DUPARC et Fils a sollicité la commune pour entreposer les déchets d'élagage, pour broyage en copeaux, sur le site de l'ancienne carrière.

En accord avec la CCG, le conseil municipal donne un avis favorable.

Une convention a été établie pour un montant annuel de location de 100 € HT. Elle précise que les entreprises seront autorisées à déposer sous la responsabilité de la SARL DUPARC et Fils qui en est gestionnaire.

GRAND DÉBAT NATIONAL

#EXPRIMEZVOUS!

Le cahier de doléance est disponible en mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Fermez vos portes, fenêtres et volets.



Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.



Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs



Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !



Placez vos objets de valeur en lieu sûr.



En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17



Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.



Brigade de proximité de Valleiry
463 Route de Bellegarde
74520 Valleiry

Téléphone 04 50 04 33 55
ou le 17

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIVU DES ECOLES JONZIER-SAVIGNY

Effectifs :

Après les craintes d'une forte augmentation des effectifs pour la rentrée de septembre 2018, supposant une ouverture de classe, les écoles ont retrouvé les mêmes effectifs que l'an passé, à savoir 216 élèves.

Emploi du temps :

Le retour à la semaine de 4 jours a été mis en place à la rentrée.

De ce fait, les activités périscolaires (NAP) n'ont pas été renouvelées.

Personnels :

Suite aux départs de deux agents, Mme Izabella KARWEL et Mme Catherine SIMON, l'équipe en place a accueilli Mme Mélanie MERMIER et Mlle Ophélie MARCHAND.

Mme MERMIER occupe un poste à la cantine de Jonzier et à la garderie de Savigny quant à Mlle MARCHAND, elle occupe un poste sur Jonzier (cantine et garderie) et effectue l'accompagnement des élèves dans le bus du matin.

Equipements :

Chaque salle de classe de l'école élémentaire de Jonzier a été pourvue de vidéoprojecteurs à courte focale, avec ordinateur portable et haut-parleur.

Ceci pour un coût de 11'000 €.

8 ordinateurs ont été récupérés par le biais d'un parent d'élève.

Ces derniers ont été répartis dans les salles de classe de l'école maternelle de Savigny.

Nous remercions cette initiative qui permet d'équiper nos écoles.

Restauration scolaire :

Une consultation a été lancée afin de trouver un prestataire pour la fourniture et la livraison de repas pour les restaurants scolaires.

Cet appel d'offre met en avant les circuits courts ainsi que la volonté d'avoir un produit par repas provenant de l'agriculture biologique.

Plusieurs offres ont été reçues. C'est la société SHCB, dont la cuisine est à Viry, qui a été mandatée pour un contrat de 1 an, renouvelable 2 fois.

Portail famille :

Le portail famille est un réel succès depuis sa mise en place à la rentrée 2017.

Une option supplémentaire a été mise en place, permettant dorénavant d'effectuer le paiement des factures en ligne.

Travaux :

Trois WC suspendus ont été installés et le carrelage des sanitaires sera remplacé par une résine. Les élus espèrent que ces travaux rendront ces sanitaires plus simples à nettoyer et de ce fait plus hygiéniques. Cependant, il conviendrait que des « contrôles » des passages aux sanitaires soient effectués afin d'améliorer la propreté des lieux.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**Cet hiver, participez à des chantiers bénévoles en faveur des espaces naturels**

En partenariat avec l'association Apollon74, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) vous invite à participer à trois chantiers bénévoles :

Samedi 16 février 2019 : Sur les sites d'écrasements de batraciens de Viry et de Valleiry. Cette journée sera consacrée à l'installation de quatre dispositifs anti écrasement : pose de filets pour bloquer l'accès des amphibiens aux routes et enterrement de pièges à seaux pour la récolte ultérieure des animaux. Rendez-vous à 9h à la mairie de Viry.

Vendredi 22 février 2019 : Sur le site naturel du Bois du Ban (Viry). La journée sera consacrée à l'entretien et à l'aménagement du site, avec débroussaillage des clairières ouvertes en 2011, bûcheronnage de la végétation ligneuse envahissante et création de gouilles et de mares. Rendez-vous à 9h devant l'église de Vers.

Lundi 11 mars 2019 : Sur le site naturel des Tirées et du Grand Nant (Jonzier-Epagny). Cette matinée sera consacrée à l'entretien d'une prairie sèche à orchidées, avec débroussaillage mécanique et manuel de la prairie et de sa lisière, puis récolte et mise en tas des produits de la coupe. Rendez-vous à 9h au terrain de foot de Jonzier-Epagny.



La participation à ces journées est gratuite et entraîne l'approbation par les participants du règlement intérieur des chantiers (notamment le respect des consignes de sécurité). Une partie du matériel nécessaire est mise à la disposition des bénévoles. Nous vous demandons également de venir avec votre matériel (débroussailleuse, fourche, grand râteau, sécateur...). Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements adaptés en cas de pluie, de l'eau et un repas tiré du sac pour le déjeuner.

Inscriptions obligatoires auprès d'Apollon74

04.50.43.63.66 ou apollon74@apollon74.org

Retrouvez toute l'actualité du Syndicat Intercommunal du Vuache

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Journées de formation à la taille et au greffage des arbres fruitiers

Comme chaque année, les syndicats du Vuache et du Salève organisent des journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles :

Les vendredi 15 et 22 mars 2019 : Stage de formation à la taille avec :

Une première journée « théorique » en salle puis au verger, animée par Rémy Bazeau, des Croqueurs de pommes de Haute-Savoie.

Une seconde journée « pratique » dans un verger traditionnel, encadrée par les techniciens spécialisés des syndicats. Merci d'apporter si possible votre matériel : escabeau ou échelle, scies, sécateurs, perches, etc.



Le vendredi 12 avril 2019 : Matinée de formation au greffage, en salle, animée par Rémy Bazeau.

Nous ne connaissons pas à ce jour les lieux et horaires de rendez-vous. Ces informations seront communiquées fin février 2019 sur les sites internet des syndicats :

<http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr>

<http://www.pays-du-vuache.fr>

Ces formations sont gratuites, mais les inscriptions sont obligatoires auprès du Syndicat Mixte du Salève (04.50.95.28.42) ou du SIV (04.50.04.62.89), le nombre de places étant limité. Le repas du midi est à la charge des participants.

sur le nouveau site internet : www.pays-du-vuache.fr

INTERCOMMUNALITÉ

REGENERO
BOX

**OPÉRATION
CONSO CACHÉES**

VOTRE MISSION
TRAQUER LES DÉPERDITIONS
JUSQU'AU DERNIER WATT

VOUS DISPOSEZ
D'UNE REGENERO BOX

VOTRE CONTACT
LE CONSEILLER REGENERO

VOUS AVEZ UNE SEMAINE...

REGENERO LANCE SON NOUVEL ÉQUIPEMENT : LA REGENERO BOX

Surconsommations d'énergie, sensations de froid, inconfort... *Jamais plus jamais !*
À compter de novembre 2018, tout va changer pour les habitants d'Annemasse Agglo
et de la Communauté de communes du Genevois grâce à la **REGENERO BOX** :
une mallette d'outils de mesure ultra sophistiqués.
Grâce à une caméra thermique, d'autres dispositifs infallibles et aux conseils de REGENERO,
vous traquerez les déperditions d'énergie dans votre habitation et vous élaborerez
un plan d'actions pour les supprimer.

Contactez votre conseiller REGENERO au **04 58 57 00 87**
et réservez gratuitement durant une semaine votre **REGENERO BOX**

www.regenero.fr

REGENERO, LE SERVICE PUBLIC, GRATUIT ET INDÉPENDANT DU GENEVOIS FRANÇAIS
POUR ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR LOGEMENT

Dernières nouvelles de l'intercommunalité

Maison de retraite : La maison de retraite de Saint-Julien rencontre de grandes difficultés à recruter du personnel. Cent lits sont disponibles mais seulement 60 sont occupés en raison du manque de personnel soignant. Cette problématique existe également à Viry.

Les salaires attractifs de la Suisse et la cherté des loyers sur France expliquent cette problématique.

Maison de santé : Le choix des entreprises est prévu en février et le démarrage des travaux courant avril. Christiane BOURAS et Patrice LACHENAL représenteront la commune dans la commission de suivi de chantier.

Collège du Vuache : Pour faire suite à des négociations compliquées avec la Commune de VAL-LEIRY, le collège sera finalement construit sur la Commune de VULBENS aux Chavannoux (terrain situé en face d'Intermarché). Compte-tenu de la distance éloignée du gymnase Albert FOL, le Conseil Départemental, porteur de ce projet, réalisera une nouvelle halle sportive.

Malgré cet investissement le coût global estimé est inférieur au précédent projet. L'engagement financier du conseil Départemental s'élève à 21 millions d'euros.

INTERCOMMUNALITÉ

NOUVEAU : DES CONTENEURS POUR DEPOSER VOS CARTONS USAGÉS

A partir de Noël 2018, 32 points de tri de la Communauté de communes du Genevois sont équipés de nouveaux conteneurs pour les cartons. Un bon moyen de jeter ses cartons après Noël sans aller en déchetterie !

Les petits cartons emballant les colis commandés sur le web sont de plus en plus nombreux accompagnant ce mode de consommation croissant. La CCG équipe avec un conteneur pour cartons une trentaine de points tri existants répartis sur l'ensemble des 17 communes. A l'endroit où les habitants déposaient déjà les emballages en verre, en plastique/acier/alu et en papier/cartonnettes, ils trouveront désormais également un conteneur supplémentaire réservé aux cartons.

Pour les très gros cartons ou pour un gros volume (par exemple : un déménagement), il est toujours conseillé de se rendre en déchetterie. Les 32 conteneurs pourront quant à eux contenir tous les petits volumes et participent à moins utiliser sa voiture, ou moins loin.

Retrouvez tous les emplacements sur www.cc-genevois.fr

Pour Jonzier-Epagny, ce nouveau conteneur se trouve sur le parking de la mairie.

NOUVEAU : DÈS NOËL

Mes cartons aussi, je les dépose au point tri !





DECHETTERIES NEYDENS & VULBENS

Demandez votre carte d'accès en ligne

WWW.CC-GNEVOIS.FR

OBLIGATOIRE !

**dès
février
2019**

ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÈNEX •
CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE •
FEIGÈRES • JONZIER-ÉPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • ST-JULIEN-
EN-GNEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS

Comment demander ma carte d'accès aux déchetteries intercommunales ?

J'ai déjà un compte usager : je passe directement à l'étape 4

ETAPE 1	ETAPE 2
Je numérise mes 2 justificatifs : <ul style="list-style-type: none"> • 1 pièce d'identité (carte d'identité recto-verso, passeport ou permis de conduire) • 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture tél., électricité, gaz, internet, quittance de loyer...) 	Je me connecte sur : WWW.CC-GNEVOIS.FR Je crée mon compte personnel en ligne (facile et rapide) et j'ajoute mes 2 justificatifs sur la plateforme numérique de gestion des déchets.
ETAPE 3	ETAPE 4
Je reçois un mail de validation avec mes codes d'accès.	Je me connecte à mon compte personnel et je demande ma carte d'accès aux déchetteries.

- * Pour les professionnels, 2 documents à numériser :
- 1 pièce d'identité du responsable juridique
 - 1 justificatif de domiciliation (extrait Kbis ou fiche INSEE)

1 seule carte pour les 2 déchetteries

PAS D'ACCES A INTERNET ?

Si vous n'avez pas la possibilité de demander votre carte d'accès en ligne (www.cc-genevois.fr), nous vous invitons à vous rapprocher de la Communauté de communes : 35 rue Georges de Mestral - Archamps Technopôle - Bât. Athéna - 04 50 95 52 60.

POUR QUI ?

L'accès aux déchetteries intercommunales de Neydens et Vulbens est réservé aux habitants des 17 communes de la CCG et aux professionnels sous conditions.

VIE DU VILLAGE**Que fait la Confrérie ?**

Elle aide, soutient les enfants atteints d'un handicap, d'une maladie par toute action tendant à améliorer leur confort et leur qualité de vie.



Au cours de l'année écoulée, le comité des Charrettes a récolté des fonds grâce :

- à l'organisation du repas annuel (4 mars 2018)
- à sa participation à la buvette du théâtre à Chevrier
- aux dons

Le bénéfice de ces actions nous a permis d'aider, pour la 4^{ème} année, « nos » deux petites filles : **Leïla et Inaya.**

Atteintes, toutes les deux, d'une maladie génétique elles sont suivies très régulièrement pour des soins médicaux et paramédicaux qui se déroulent en Espagne et en France.

Voici quelques exemples de soins reçus en 2018 :

- séances de neurothérapie à Annecy
- séances de médecine chinoise, acupuncture et acupression : méthode Padovan
- réflexologie plantaire pratiquement toutes les semaines
- séances de neuroscience à Genève
- séjour d'une quinzaine de jours au centre Essentis (Espagne), qui allie kiné intensive, acupuncture, ondes de choc et balnéothérapie.

De façon régulière, les parents doivent faire l'achat d'équipements particuliers (planche adaptée pour la douche, petits matériels pour faciliter les repas, siège voiture, fauteuil, etc....)



Leïla

VIE DU VILLAGE

Par ailleurs, nous avons récemment contacté les parents de **Rémi** (enfant domicilié à Valleiry, que Les Charrettes avaient aidé en 2010).

Suite à une opération du dos, qui a mal tourné, Rémi se retrouve aujourd'hui paraplégique et un fauteuil roulant lui est indispensable.

Dans le courant de l'automne dernier un article paru dans le Messenger nous a interpellés sur la situation du jeune **Jérémy** (de Saint-Julien), atteint de la maladie de Buerger.

Amputé des 2 jambes, il se bat pour trouver un emploi, prendre de l'indépendance et gagner une certaine autonomie.

Pour faciliter ces déplacements, il aimerait s'acheter une voiture sans permis et l'aménager pour son fauteuil roulant pliable.

Les Charrettes ont aidé ces 3 enfants et cet adulte. Ils ont reçu chacun entre 1'000 et 1'200 euros.

Ces aides sont encore bien minimes par rapport aux problèmes de santé et aux besoins de chacun mais ne dit-on pas que « *Les petits ruisseaux font de grandes rivières* ». !

C'est pour cette raison que nous restons motivés. Plus que jamais, nous souhaitons poursuivre nos manifestations pour apporter notre aide à tous ces jeunes.



Jérémy

D'ores et déjà, notez que notre traditionnel repas aura lieu à la salle des fêtes de Jonzier le :

SAMEDI 9 MARS 2019

***Tombola dotée de beaux lots
Ambiance assurée par un DJ***

Vous avez la possibilité d'acheter vos cartes repas auprès de :

Christine : 06.16.32.13.30

Joan : 06.73.87.83.49

Grégory : 06.34.57.08.37

Nicolas : 06.12.37.17.89

Pascal : 06.81.74.92.21

Sylvie : 06.38.84.36.58



**Une nouvelle fois, nous comptons sur votre présence et votre soutien !
Merci à tous !**

Le Comité des Charrettes vous souhaite *une belle année 2019.*

VIE DU VILLAGE**Rentrée scolaire**

A vos cartables... prêts, partez !

Les 215 élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Jonzier-Epagny/Savigny ont pris le chemin de l'école lundi 3 septembre pour une nouvelle année scolaire.

Autour du traditionnel et convivial petit-déjeuner organisé par l'APE, les parents et les enseignantes ont pu se retrouver et échanger pendant que les élèves retrouvaient leurs camarades après deux mois d'été. Puis place à la classe où ils ont rejoint leur maîtresse ... au féminin cette année encore !

A Savigny, Mesdames CLEMENT Adeline et GAETANI Mylène ont le plaisir d'accueillir Mesdames GAUTHIER Marine, MOCELLIN Aurélie (titulaire) et FULGET Valérie.

A Jonzier-Epagny, Madame WEBER souhaite la bienvenue à Mesdames FARGEIX Camille, FUMAZ Audrey, ZIETEK Stéphanie (titulaires) et MERMIER Laurie.

La nouvelle équipe s'est réunie, à l'occasion de la prérentrée, soucieuse de poursuivre le travail entrepris depuis de nombreuses années et de faire progresser les enfants dans la joie et la bonne humeur, le respect et la bienveillance.

Espérant sincèrement que les relations entre les différents partenaires des écoles (élus, enseignantes, employées du SIVU, employés techniques, des deux communes, parents d'élèves et APE) demeurent harmonieuses et constructives, la directrice, Stéphanie WEBER, souhaite à toutes celles et ceux qui y contribuent chaque jour une excellente année scolaire !



PS/MS/GS 1 Mme CLEMENT



PS/MS/GS 2 Mme GAUTHIER



PS/MS/GS 3 Mmes MOCELLIN et FULGET



CP Mme GAETANI

VIE DU VILLAGE



CP/CE1 Mme FUMAZ



CE1/CE2 Mmes ZIETEK et MERMIER



CE2/CM1 Mme FARGEIX



CM2 Mmes WEBER et MERMIER

CROSS DE JONZIER

Par un bel après-midi d'automne, vendredi 19 octobre, les 4 classes de Jonzier ont accueilli les 24 élèves de CP de Savigny pour la 3^{ème} édition de leur CROSS au stade du Vuache.

Sous les encouragements des nombreux parents présents, les 131 élèves ont couru dans les catégories CP, CE et CM filles/garçons. Après la remise des médailles, une collation a été offerte à tous ces athlètes.

A 17h, un relais familial était organisé par les enseignantes : 20 trinômes y ont participé, dans un esprit convivial. Grâce à la mise à disposition du club house par le FC Vuache, les membres de l'APE se sont une fois de plus rassemblés pour proposer des stands de crêpes, de hot-dogs et de boissons et ainsi offrir un moment de partage aux enfants et aux parents.

Merci aux parents, à l'APE et au comité du FC Vuache et bravo à tous les participants !



VIE DU VILLAGE



L'équipe de l'APE des écoles de Jonzier-Savigny vous souhaite une TRÈS BELLE ANNÉE 2019 !

A vous TOUTES ET TOUS, qui nous soutenez depuis des années ou depuis quelques mois, et qui sait peut-être, allez nous rejoindre bientôt... !

2018 s'est terminée sur une note joyeuse et féerique au marché de Noël à Savigny, le vendredi 14 décembre au soir. Autour du Vin chaud, marrons chauds, tartiflette maison, père Noël, 248 parents/enfants/institutrices étaient réunis.

Quel bon moment ! A refaire !



L'équipe de l'APE étant réduite cette année, vous avez pu remarquer que nos manifestations sont moins nombreuses. Mais nous restons confiants en disant, c'est une année pour souffler et pour pouvoir revenir plus nombreux et plein d'énergie pour septembre !

En attendant, nous vous invitons à noter dès aujourd'hui sur vos agendas les 3 prochaines dates à ne pas rater :



A bientôt !

VIE DU VILLAGE

SI ON MARCHAIT CONTRE LE CANCER DU SEIN....

à JONZIER-ÉPAGNY le 14 OCTOBRE



Informations : www.jonzier-epagny.fr

Tél. 04 50 35 24 39

Participation de 5€ / adulte au profit de



Pour la première fois nous avons organisé à Jonzier plusieurs manifestations au profit de la recherche contre le cancer du sein.

Le 12 octobre, la GOUTTE D'OR a organisé une soirée dansante et a remis à l'association 5 € par repas pour un total de **75 €**.

Le 14 octobre, une marche de 2 ou 3 heures, selon le circuit choisi. Cette marche a rassemblé plus de 150 personnes venues de Jonzier et des communes environnantes. Chaque marcheur s'est acquitté d'une participation de 5 €, nous avons ainsi recueilli **645 €**.

Durant cette marche un arrêt était prévu au GAEC « Au coucher du soleil » pour se restaurer, brioches offertes par la mairie et boissons café, thé, jus de fruit offerts par le GAEC. À l'arrivée, les membres de l'association culturelle nous attendaient dans la cour de l'école pour un dernier moment de convivialité.

Le Fournil Jonziérois a également œuvré pour cette cause puisqu'il a créé et vendu pendant le mois d'octobre une « pâtisserie rose » dont l'intégralité de la vente a été reversée à l'association, soit **540 €**.

Le 4 décembre nous avons remis officiellement les chèques à Mme CANCEL, membre de l'association, qui nous a remercié de cette première initiative et du franc succès qu'elle a remportée.

UN GRAND MERCI À TOUS,
ORGANISATEURS ET
PARTICIPANTS



VIE DU VILLAGE

SAMEDI 6 JUILLET : Fête du VILLAGE

Envie de participer à la préparation de la fête du 14 Juillet ?

Alors rejoignez l'équipe et vous pourrez participer à la décoration, à la préparation ou au service du repas.....et tout ceci dans la bonne humeur!!!

N'hésitez pas, contactez Yves Duparc au 04 50 35 23 47

Nous vous attendons et serons heureux de faire vivre cet événement avec vous.

Marché de Jonzier-Epagny

Tous les jeudis à partir de 16h30

Vous trouverez sur le marché plusieurs producteurs/artisans locaux :

- **Boucherie**
- **Fruits et légumes**
- **Fromages de chèvre**
- **Fromages de toutes sortes**
- **Poissonnier**
- **Produits provençaux**



Les producteurs/artisans vous attendent

VIE DU VILLAGE

Autopsie du bien être collectif

Notre société actuelle et nos modes de vie laissent de la place à nos temps libres, nos passions...

La liberté de pouvoir exercer ces activités est une richesse dans notre pays.

L'équilibre est fragile entre chaque pratique, ceci déchaîne parfois les passions et engendre quelques heurts mais il y a de la place pour tout le monde, dans le respect mutuel.

Une limite a été franchie dans la nuit du 25 octobre. L'imbécilité humaine a repris le dessus.

Le chalet des chasseurs, sur le Mont de Vigny, a été incendié. Que dire de cet acte délibéré !

Des années de travail, de détente et de rencontres sont parties en fumée.



Auberge de la Goutte d'Or

La cuisine du Marché...

- Vendredi **01/02** : Cuisses de grenouilles
- Jeudi **14/02** : Menu Saint Valentin
- Vendredi **01/03** : Moules frites
- Vendredi **15/03** : Concert JOHNNY + Menu Ribs
- Vendredi **05/04** : Filets de perches
- Vendredi **26/04** : Concert Pop Rock
- Vendredi **21/06** : Concert Soul Blues
- Vendredi **12/07** : Grillades

VIE DU VILLAGE

FC VUACHE



C'est la trêve des confiseurs...retour sur la première moitié de notre saison 2018-2019

Le club compte 214 licenciés dont 58 seniors et vétérans (de 20 ans à...), les jeunes du foot à 11, de 14 à 19 ans sont au nombre de 23 et nous enregistrons 115 licenciés pour le foot animation (6 à 13 ans), dont 3 filles.

Pour encadrer tout ce petit monde une équipe de 19 Bénévoles : 1 arbitre officiel, 3 dirigeantes (dont une apprentie) et 15 dirigeants qui sont présents tous les jours de la semaine, pour les entrainements et le week-end pour les matchs.

Un grand bravo à tous pour l'engagement apporté au FC VUACHE

LE FOOT ANIMATION



U7 et U9

Très forte présence de nos jeunes pousses tant à l'entraînement que pour les plateaux du samedi

Dans les 2 catégories nous alignons 4 équipes tous les samedis sur les différents terrains du secteur

Bravo aux coachs pour le travail accompli et merci aux parents qui accompagnent et aident tant sur le terrain que pour le club house



U 11

Ce sont 2 équipes U11 qui parcourent les terrains le samedi

Accompagnés par 3 éducateurs les U11 progressent et enchaînent les victoires le week-end.

Félicitations aux coachs qui suivent ses jeunes depuis des années pour certains.

VIE DU VILLAGE

U13

La saison est plus difficile, avec de nombreuses défections, nous n'avons finalement inscrit qu'une équipe et la présence tant aux entraînements, que pour les matchs n'est pas optimum. Il est important que tous se mobilisent pour permettre à chacun de pratiquer son sport favori.

U15

En groupement avec nos voisins de VIRY, sur un effectif de 40 licenciés, ce sont régulièrement 35 joueurs qui se retrouvent les mercredi et samedi à l'entraînement. Cette dynamique se ressent pleinement sur les bons résultats des 2 équipes, toutes deux invaincues lors de la 2ème phase. Une belle réussite pour nos coachs Fabrice et Micka.

U17

Également en groupement VIRY VUACHE, avec un effectif important de 24 joueurs qui excellent tous les samedis avec une seule défaite sur cette phase.

Les matchs et les entraînements du groupement se jouent par alternance entre les stades de VIRY et VUACHE

Les SENIORS

Avec un effectif de 43 licenciés, les 2 équipes sont bien armées pour la saison. L'équipe 1 qui ambitionne l'accession en série supérieure est actuellement 3^{ème} ...un bon résultat qui pourrait certainement être amélioré par l'envie d'avoir envie...La présence aux entraînements n'est pas toujours au rendez-vous !

Pour l'équipe 2, avec le retour de plusieurs jeunes, tous les espoirs sont permis.

Retour sur notre tournoi Futsal de NOEL...

Les 15 et 16 décembre a eu lieu le 5^{ème} tournoi futsal du club. Ce fut deux belles journées, l'une consacrée aux U11 et l'autre aux U13. Avec la victoire de nos U11 le samedi, deux prix spéciaux se sont rajoutés pour deux jeunes de notre club : Meilleur joueur (Johan BAUDET) et Meilleur Buteur (Adrien HALDIMANN). Quant à nos U13, qui se sont battus jusqu'à la dernière minute finissent 4^{ème}.

Rendez-vous

8 et 9 juin
2019 Tournoi de
 Pentecôte
 Samedi U11 et U13
 Samedi soir vétérans
 + repas
 Dimanche seniors



Le FC VUACHE vous souhaite le meilleur pour 2019

VIE DU VILLAGE

Vœux du maire / accueil des nouveaux arrivants

Monsieur le Maire, Michel Mermin, a tout d'abord commencé par une rétrospective des actions menées par l'équipe municipale sur l'année 2018.

Plusieurs projets se sont achevés, comme la rénovation de l'éclairage public avec le remplacement des différents systèmes par des solutions plus économes, l'agrandissement de la boulangerie et la réparation du toit de l'église.

L'année 2018 a également vu l'arrivée de nouveaux gérants à l'auberge de la Goutte d'Or, et l'organisation d'une marche en faveur d'Octobre Rose qui a rassemblé plus de 150 marcheurs/seuses.

Le point noir, c'est l'incendie volontaire de la cabane des chasseurs, qui laisse un sentiment d'incompréhension devant un tel acte.

Après ce bilan, Monsieur le Maire présente les projets de cette nouvelle année.

2 projets vont occuper l'équipe municipale, avec l'agrandissement du restaurant scolaire afin de faire face à l'accroissement futur du nombre d'élèves dans les services périscolaires et la création d'un centre multiservice dans le chef lieu.

A cela s'ajoute la gestion en partenariat avec des promoteurs de 2 importants projets immobiliers de renouvellement urbain, un au chef lieu et un sur le hameau d'Epagny.

La sécurisation de l'accès au hameau de Vigny sera également à l'étude et mis en place afin que les piétons puissent se rendre au chef-lieu en toute sécurité.

Monsieur le Maire rappelle également le rôle de la Communauté de Communes devant des projets complexes qu'une commune ne pourrait plus porter, techniquement et financièrement. Cette entente entre les communes est primordiale.

Il a également évoqué 2 projets pour les communes du Vuache avec la création d'une maison de santé à Valleiry et l'implantation d'un collège à Vulbens, collège dont le Conseil Départemental a budgété plus de 20 millions d'euros.

En conclusion, Monsieur le Maire met en avant le travail des employés communaux et remercie les différentes associations, pour lesquelles il fait un appel au bénévolat.

A la fin de cette cérémonie, c'est plus d'une vingtaine de nouvelles familles qui sont mises en avant afin de se présenter à l'assemblée.



La soirée se termine par la dégustation de galettes des rois, offertes par le Fournil Jonziérois.



CULTURE ET LOISIRS



Le rendez-vous pour le centenaire a rassemblé de nombreux habitants. En préambule de cette cérémonie était remis un bleuet à chaque enfant présent.

C'est sous les airs de circonstance orchestrés par la fanfare des Barracoins que cet instant solennel s'est déroulé.

L'hommage français a été rejoint par un hommage britannique, par l'intermédiaire d'un citoyen anglais résident sur la commune.

Merci aux enfants des écoles qui ont participé à ce moment avec le chant du soldat et au jeune Gustave Maechler pour sa prestation à la trompette.

Etat Civil

Naissances

- 29 avril Lilou Pascale Christelle Océane Alizée **COMBETTES**
- 28 mai Maé Jérémy **DE SURMONT**
- 11 juin Jeanne Anaïs **CLUZEL**
- 29 novembre Lucien Marius **RONAT**
- 18 décembre Lise **MERMIN**
- 21 décembre Ewen Mael **BIATARANA GALL**

Mariage

- 17 février Nathalie **POUN** et Mahamat **GABDOU-GORVEL**
- 11 mars Laurence **DUVILLARD** et Philippe **FOL**
- 30 juin Stéphanie **GARNIER** et Nicolas **DAVID**
- 13 août Gaëlle **POULENAT** et Philipp **FUHRMANN**
- 8 septembre Rébecca **GERST** et Christophe **DEFAGO**
- 15 septembre Céline **DUPARC** et Laurent **DUSSOLLIER**
- 27 octobre Anne-Cécile **MAECHLER** et Eugen **SANDER**

Décès

- 27 janvier René **VINCENT**
- 10 août Marie-José **ROSSINI** épouse **WEISS**
- 19 octobre Fernande **MERY** veuve **GAILLARD**

2018



CULTURE ET LOISIRS

Agenda Culture :

L'aventure... Voilà un mot qui définit bien la saison culturelle en cours de la MJC du Vuache. L'objectif de cette année est de vous emmener vers de nouvelles découvertes et de nouvelles émotions. Cette saison culturelle est certes bien entamée mais il vous reste encore de nombreux spectacles à découvrir : entre humour, théâtre et spectacles jeune public.

Au programme :

Kosh

Beat Box / Humour - A partir de 6 - 7ans
Jeudi 14 février à 20h30 - L'Étincelle - Vulbens
Tarif jeune : 8€, Tarif adhérent : 10€, Plein tarif : 12€



La Cinquième Saison - Vanessa Gressin

Conte jeune public - A partir de 5 ans
Mercredi 20 février à 15h30 - Salle Albert Fol - Valleiry
Tarif enfant : 6€, Tarif adhérent : 8€, Plein tarif : 10€



Au P'tit Manège - Cie Belle & Fou

Spectacle clownesque - A partir de 2 ans
Mercredi 13 mars 2019 à 11h et 15h30 - Salle Albert Fol à Valleiry
Tarif enfant : 6€, Tarif adhérent : 8€, Plein tarif : 10€
Spectacle proposé dans le cadre du festival Couleur d'Enfance



La Troupe du Vuache

Théâtre, comédie - A partir de 12 ans - Du 22 au 31 mars. Les vendredis et samedis à 20h30, les dimanches à 18h - L'Étincelle à Vulbens
Tarif jeune : 7€, Tarif adhérent : 10€, Plein tarif : 12€



Melting Pot - Karim Duval

One Man Show - A partir de 12 ans
Jeudi 11 avril à 20h30 - L'Étincelle à Vulbens
Tarif jeune : 10€, Tarif adhérent : 12€, Plein tarif : 15€



Je ne vois que la rage de ceux qui n'ont plus rien - Théâtre du Torrent

Théâtre / Comédie dramatique - A partir de 12 ans
Jeudi 16 mai à 20h30 - L'Étincelle à Vulbens
Tarif jeune : 7€, Tarif adhérent 10€, Plein tarif : 12€

Réservez vos billets en ligne sur www.mjcvuache.com, par téléphone, à l'accueil de la MJC pendant les horaires d'ouverture ou au guichet le soir de la représentation (sous condition que le spectacle ne soit pas complet).

Le prochain Ti'Rendez-vous : 30 mars 2019.

Les stages :

Pour 2019, prenez du temps pour vous.. Retrouvez chaque mois un atelier animé par un intervenant professionnel qui partagera avec vous sa passion.

- **Enregistrer la musique** - Marie Delorme Zuljan, Ingénieur du son et flûtiste
Samedi 9 février de 10h30 à 16h30 avec pause déjeuner (prévoir un pique-nique)
Tarif : 70€ adhérent, 80€ non adhérent - A partir de 13 ans.

- **Dégustation et œnologie, accords vins et fromages** - Sébastien Heimendinger, Sommelier caviste de la Grange aux vins à St-Genis-Pouilly
Jeudi 14 mars de 19h45 à 22h
Tarif : 60€ adhérent, 70€ non adhérent.

- **Sens et expérience(s)**, *Les ateliers de l'être*, développement personnel pour mieux se connaître, - Martine Rottoli, Sophrologue et relaxologue
Samedi 6 avril de 9h à 12h
Tarif : 45€ adhérent, 55€ non adhérent

Inscriptions en ligne sur www.mjcvuache.com, par téléphone ou à l'accueil de la MJC pendant les horaires d'ouverture. (lundi, mardi, jeudi : 16h/19h30 Mercredi : 10h/12h et 14h/18h)

Renseignements : www.mjcvuache.com - 04 50 04 30 45 / facebook.com/mjcvuache/

CULTURE ET LOISIRS

Les prochains mois à l'UP du Vuache

Café philo, cinéma Rouge et Noir, Saint-Julien, avec André Sauge :

- le 11 février : *De la libre concurrence à la solidarité*
- le 8 avril : *Equilibre masculin / féminin*

Café citoyen, Maison des Habitants, Saint-Julien

- le 11 mars : *Combats de femmes, avec Isabelle Revil et Geneviève Mulvey*
- le 13 mai : *Comment je gère ma santé...*

Parentalité : partenariat de l'UP avec les 3 MJC, la FCPE, le RAM et le service petite enfance de la CCG pour le Collectif Parentalité du Genevois. Mise en place de soirées débat soutenues financièrement par le REAAP et la CCG :

- le 29 janvier, collègue A. Rimbaud : *Nourrir la confiance et la motivation des enfants*, avec Catherine Legros
- le 21 mars, l'Ellipse, Viry : *Du jeu pour grandir*, avec Anne-Sophie Casal.

Conférences – débats :

- le lundi 28 janvier, Maison des Habitants : *Intestin et microbiote*, avec Dominique Aubert Masson
- le lundi 18 février, Maison des Habitants : *Le climat, ce que dit le GIEC*.

Festival du Film Vert : travail d'équipe avec les MJC, Apollon et NGDS.

- tous les mardis du mois de mars : Projections-débats

Le Livre du Mois : le 3^e mardi du mois à 20 h, à la bibliothèque du centre ECLA.

- le 19 février : *A son image*, de Jérôme Ferrari
- le 19 mars : *Trois filles d'Eve*, de Elif Shafak
- le 16 avril : *La Perle et la coquille*, de Nadia Hashimi
- le 21 mai : *Un été avec Homère*, de Sylvain Tesson

Montant de la cotisation : 14 € par adhérent, 28 € par famille.
Permet la participation aux activités des 3 MJC.

INFOS PRATIQUES**Travailleurs Frontaliers**

Le montant de la compensation financière versé à la commune de Jonzier-Epagny est calculé en fonction du nombre de frontaliers qui résident sur notre territoire. Les fonds frontaliers sont nécessaires à la collectivité pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille. Si vous êtes travailleur français ou européen avec une carte de travail, ou travailleur suisse, domicilié sur la commune de Jonzier-Epagny ou encore travailleur avec la double nationalité suisse-française, pensez à vous faire recenser en mairie.



IMPORTANT: Le recensement n'a aucune influence sur votre fiscalité !!!!

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.



Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : livret de famille, carte nationale d'identité et un justificatif de domicile

Covoiturez sur
COVOITURAGE-LEMAN.ORG
MÊME TRAJET, MÊME VOITURE.

Service Eau et Assainissement CCG : **04 50 959 960**
n° unique

VULBENS**04.50.04.64.08****De novembre à février**

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 18h00

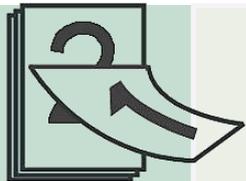
Fermé le jeudi matin**NEYDENS****04.50.04.41.67****De novembre à février**

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

Fermé le mardi matin



FEVRIER

9 : Repas de la chasse

MARS

9 : repas des Charrettes

31 : repas des aînés

AVRIL

14 : Vide grenier de l'APE, Jonzier

MAI

25 : Fête de la musique de l'APE, Jonzier

26 : Elections européennes

JUIN

8 et 9 : Tournoi de foot de la Pentecôte

29 : Kermesse des écoles, Savigny

JUILLET

6 : Fête du village